



DEVENIR
MÉDIATEUR
FORMATION QUALIFIANTE À
La médiation

www.trialogues.be



L'ASBL **Trialogues** organise une formation qualifiante à la médiation générale et spécifique en médiation familiale, civile et sociale (en entreprises et en institutions).

*

Cette formation théorique et pratique de deux ans et demi permet au participant de solliciter l'agrément de médiateur auprès de la Commission fédérale de médiation.

*

Trialogues est un centre de médiations spécialisé dans le travail en co-intervention (un médiateur accompagné soit d'un psychologue, d'un intervenant social, d'un juriste, d'un expert, d'un autre médiateur, etc.). Cette formation « inter-spécialités » s'appuie sur cette spécificité et offre l'avantage d'une réflexion pluridisciplinaire et de regards croisés sur une même situation.

*

Outre l'ouverture à l'intégration de divers apprentissages en sciences humaines, la formation requiert un investissement personnel et actif.

OBJECTIFS

Cette formation entend développer le style personnel du futur médiateur et lui permettre de ressentir la valeur ajoutée de la position de tiers multi-partial dans le règlement de conflits. L'apprentissage portera sur le processus de médiation, la philosophie et les techniques qui le sous-tendent. Au terme de la formation, le participant disposera d'un large éventail d'outils et d'attitudes pour aborder de manière pertinente les différentes facettes d'une situation, dans le respect de son rythme et de la nature du contexte dans lequel il souhaite intervenir.

PUBLIC CIBLE

La formation s'adresse à des professionnels désireux de remplir une fonction de médiateur en qualité d'indépendant mais aussi au sein d'une entreprise, d'une institution sociale ou publique, d'un cabinet d'avocats, d'une étude notariale, d'un tribunal, d'une association de psychologues, ou d'une structure associative d'aide aux personnes...

La formation est ouverte aux participants issus de divers domaines d'intervention: juristes, avocats, notaires, managers, gestionnaires des ressources humaines, psychologues, thérapeutes, intervenants sociaux, fonctionnaires, etc.

Le candidat à la formation doit être titulaire d'un diplôme de baccalauréat minimum et d'une expérience professionnelle de 3 ans.

Les participants doivent s'engager tant personnellement que financièrement à suivre le cursus complet de deux ans et demi.

Le nombre de participants est limité à 16.

La formation est agréée dans le cadre des congés éducation et offre la possibilité, en Région Bruxelloise, de bénéficier de chèques-formations.

http://werk-economie-emploi.brussels/fr_FR//formation

RÉSUMÉ DU PROGRAMME ET AGRÉMENT

Plusieurs éclairages théoriques de la médiation et de ses fondements seront exploités, aux travers de regards croisés qu'offre notre équipe pluridisciplinaire de formateurs de Trialogues et invités (juristes d'entreprise, avocats, magistrats, assistants sociaux, philosophes, sociologues psychologues de diverses orientations : systémiciens, analystes, analyste transactionnelle.

Le programme dispensé par Trialogues pendant les deux ans et demi répond aux exigences de formation requises par la Commission fédérale de médiation.

.....

LA PREMIÈRE PARTIE est axée sur le **processus de médiation** partant de l'appréhension du conflit ou du différend jusqu'à la transaction juridique.


Les exercices pratiques et les exposés théoriques aborderont plus spécifiquement : le cadre général de la médiation, la théorie du conflit, les aspects sociologiques de la médiation, le processus et ses étapes, la négociation raisonnée, les aspects juridiques de la médiation, la théorie de la communication, la communication non-violente, la philosophie et l'éthique de la médiation, le volet émotionnel d'un différend, le droit civil et commercial - droit familial et médiation, la conciliation et la médiation.

.....

LA DEUXIÈME PARTIE est, quant à elle, consacrée à la recherche du « **style personnel** » du futur médiateur et sa **spécialisation** dans les divers types de médiations (familiale, civile et sociale).

Les ateliers pratiques et les exposés théoriques se concentreront sur : le droit social et la réalité de terrain en entreprise, la médiation sociale, l'analyse transactionnelle, les aspects financiers et fiscaux en médiation familiale, le processus psychologique de construction et de dissolution du couple, la sensibilisation aux outils de lecture systémique, la psychopathologie, l'éthique relationnelle, la négociation intégrative et les méthodes de négociations appliquées à la médiation civile et sociale, les écrits en médiation, le rôle des tiers en médiation, la médiation « sous contrainte », les relations avec le tribunal,...





.....

LA TROISIÈME PARTIE est réservée à l'approfondissement des acquis, à la finalisation du travail de fin d'études et à l'accomplissement éventuel d'un stage dans une organisation en lien avec la médiation, ou auprès d'un médiateur agréé et à la concrétisation d'un espace de médiation.



.....

CRITÈRES D'AGRÈMENT DES MÉDIATEURS

Le nouvel article 1726 du Code judiciaire requiert que le candidat médiateur doit « avoir suivi une formation théorique, comprenant notamment un volet juridique, et pratique, relative à l'aptitude à la médiation et au processus, portant sur les connaissances et compétences générales et spécifiques à un domaine particulier de pratique de la médiation au sens du présent Code et avoir réussi les épreuves d'évaluation y attachées.»

Toutes les informations relatives à l'agrément sont disponibles sur le site **<http://www.mediation-justice.be>**

C'est la Commission fédérale de médiation qui délivre le ou les agréments pour pouvoir porter le titre de médiateur agréé : <http://www.mediation-justice.be>

Les organismes de formation ne délivrent pas d'agrément de médiateur, mais un certificat de réussite, attestant aussi du nombre d'heures suivies, qui figurent parmi les conditions pour obtenir l'agrément de médiateur dans les différentes spécialités. NB : Le programme de Triálogos répond aux exigences minimales de la CFM, pour devenir médiateur généraliste et spécialiste en « MÉDIATIONS FAMILIALES », en « MÉDIATIONS CIVILES » et en « MÉDIATIONS dans les RELATIONS DE TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE ».

MÉTHODOLOGIE

La formation a été imaginée sur une période de deux ans et demi pour donner le temps à chaque participant de prendre sa place au sein du groupe de formation, de nourrir et de penser sa fonction de médiateur et enfin, préparer plus concrètement sa mise en place dans son contexte actuel ou dans un nouveau cadre d'intervention.

› Deux modules résidentiels fin août début septembre

Quatre journées sont mises en place pour, d'abord fédérer le groupe et poser les fondements de la fonction de médiation et, en fin de formation, pour l'atterrissage dans un lieu propice à la réflexion.

› Apprentissage en groupe

Des modules d'une journée de travail tous les 15 jours.

Les journées sont animées par un binôme de formateurs, avec au moins un formateur de Trialogues. Elles seront consacrées au processus de médiation en tant que tel et à l'appréhension pratique et théorique de son déroulement (éclairage théorique, partage de lectures obligatoires, jeux de rôle et ateliers pratique sur base de situations rencontrées par les participants).

› Supervision individuelle

Tout au long de la formation, chaque participant pourra disposer d'un espace individuel avec un formateur superviseur. (minimum 5 rencontres)

› Lectures –support didactique

Lectures obligatoires (minimum quatre ouvrages sur les deux ans) avec préparation en sous-groupes en vue d'une présentation et d'une analyse des concepts en séance de formation. Mise à disposition d'une bibliographie complète d'ouvrages et d'articles à l'appui des enseignements dispensés.

› Travail de fin d'études

Chaque participant remettra un support écrit de son travail de fin d'études, sur le thème qu'il aura choisi en lien avec la médiation. Une défense orale sera réalisée à la clôture de la formation dans le cadre d'un séjour résidentiel.





› **Stage facultatif**

Les participants pourront chercher un stage auprès de médiateurs chevronnés ou de professionnels en lien avec la gestion de conflits. Ce stage sera encadré par l'équipe de TRIALOGUES.

› **Post-formation – pratique supervisée**

Trialogues est aussi un centre de médiation et intervient dans la gestion des conflits en matière familiale (divorce, séparation, liquidation de régimes matrimoniaux, filiation, conflit intergénérationnel, et de fratrie), en matière contractuelle ou extracontractuelle (entre créancier et débiteur, entre client et fournisseur, entre locataire et propriétaire, entre consommateur et prestataire de services), en matière quasi-délictuelle (entre auteur et victime d'un dommage : indemnisation et réparation de dommages), en matière de construction, entre associés, en matière de conflit individuel ou collectif en entreprises et en institution, en matière de troubles du voisinage, en matière successorale, en matière de droits intellectuels, etc.

Dans ce cadre les médiateurs de Trialogues pourront accompagner les participants qui ont obtenu leur agrément à se lancer dans la pratique.

Les participants auront accès à des conditions avantageuses aux formations continues et aux supervisions dispensées par l'ASBL TRIALOGUES.

FORMATEURS

L'équipe de formation

Le comité de pilotage

> la responsabilité de la formation

Isabelle HUMIER, co-intervenante en médiation, psychologue et thérapeute systémicienne.

Florence VAN DE PUTTE, médiatrice en matières familiale, civile et commerciale, sociale, intervenantes systémicienne et formatrice, avocat au Barreau de Bruxelles.

> la coordination pédagogique

Charlotte CAPPELLEN, accueil des candidatures et première orientation

Françoise DUFAYS, coordination des stages, congés payés, et lien avec la CFM

> la coordination administrative

Patricia BENSELIN, comptabilité et attestation de présences

Les formateurs

Les formateurs de Trialogues

Isabelle HUMIER, Florence VAN DE PUTTE,

Tanguy ROOSEN: médiateur en matières civile et commerciale et familiale, juriste d'entreprise.

Ils sont membres de l'Asbl Trialogues, accréditée en qualité de centre de formation à la médiation par la Commission Fédérale de médiation. Ils ont tous une pratique professionnelle de médiateur et une expérience en formation de plus de 20 ans.

avec l'assistance de

Carmelina MARINO, Muriel MARKOVITCH, psychologues, **Mathieu MULLIGAN**, assistant en psychologie et thérapeute systémicien. Et de **Françoise DUFAYS**, juriste et médiatrice, **Geneviève HERINCK** avocate et médiatrice, **Joëlle HARTMANN**, assistante sociale et médiatrice, membres de Trialogues.

Les formateurs invités

Stephen BENSIMON, philosophe et médiateur, Hughes DELFORGE, sociologue, Anne-Marie BOUDART, Dorothée CAUSTUR, Stéphanie DEGRAVE, Patrick KILESTE, Carine VANDER STOCK, Patrick VAN LEYNSEELE, avocats et médiateurs, Evelyne MEISSIREL du SOUZY, Coralie SMETS-GARY, médiateurs, Régine BOONE, Loulou HENRION, Olivier MORENO et Avi SCHNEEBALG, Frédérique HOSTIER magistrats, Béatrice GODLEWICZ, analyste transactionnel, Eliane FELD-ELZON, psychanalyste.

Ils ont été choisis pour leur expérience professionnelle et/ou leur formation académique dans leur domaine d'intervention.

ÉVALUATION

L'évaluation des participants s'effectue de manière continue tout au long de la formation. L'effectif réduit limité à 16 personnes dans chaque session de formation au sein de chaque enseignement ou exercices pratiques, les supervisions individuelles et collectives ainsi que le travail de fin d'études avec le formateur superviseur permettent un véritable suivi personnalisé des participants par l'encadrement pédagogique.

Lors de chaque exercice ou jeu de rôle, le participant qui remplit la fonction de médiateur complète une fiche d'autoévaluation, dans laquelle il évalue son savoir-faire et son savoir être.

Un examen écrit, une mise en situation et une défense orale du travail de fin d'études sont prévus pour l'évaluation finale dans le cadre d'un séjour résidentiel.

MODALITÉS PRATIQUES

La formation s'étale sur deux ans et demi et se déroule à Bruxelles.

Les formations commençant une année paire se déroulent les jeudis tous les 15 jours, de 09h30 à 16h30, de mars à début septembre.

Les formations commençant une année impaire se déroulent les lundis tous les 15 jours, de 09h30 à 16h30, de mars à début septembre.

➤ **Voir les calendriers détaillés sur notre site www.trialogues.be**

Coût

Le coût de la formation est de 4.500,00 € pour l'ensemble de la formation de deux ans et demi.

Modalités de paiement

Le prix est payable par virement sur le compte de Trialogues **BE63 3631 4153 9208**. Il peut être réglé par tranche de 500,00 € (15 Février, 15 juin, 15 septembre, 15 décembre). La première tranche de 500,00 euros, payable avant le début de la formation, vaut inscription. Une facture acquittée est remise dès paiement du montant. L'engagement est pris pour deux ans et demi et ne donne droit à aucun remboursement en cas d'abandon ou de non réussite des évaluations.

Ce prix tient compte d'un enseignement en groupe restreint, de la pluridisciplinarité des formateurs et de l'absence de subsides de l'ASBL et **comprend** : les honoraires des formateurs, le matériel didactique, les pauses café, les séances individuelles et les ateliers de pratique, la location des locaux pour les sessions, les frais administratifs, l'accès gratuit ou réduit à certaines formations continues.

Ce prix ne comprend pas : L'achat ou la location des ouvrages de référence, les lunches, le logement et les repas lors du séminaire résidentiel (tarif préférentiel), les frais de transport et de parking.



Renseignements et inscriptions

La sélection des candidats est établie sur base d'un dossier comprenant un curriculum vitae, une lettre de motivation et le formulaire d'inscription complété. Le candidat est ensuite contacté pour un entretien préliminaire, fixé à partir du premier janvier de chaque année.

Ce dossier est à adresser par e-mail à la coordinatrice administrative: info@trialogues.be

Les personnes intéressées peuvent aussi prendre un premier contact avec les coordinatrices pédagogiques de la formation qualifiante :

Charlotte Cappellen : + 32 (0)0494 92 66 64 c.cappellen@trialogues.be
et **Françoise Dufays** : + 32 (0)472 74 74 43 (les lundis et vendredis).





TRIALOGUES

Centre de médiation et d'aide à la gestion de conflits